



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 juillet 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers

107<sup>e</sup> session

Genève, 22 et 23 octobre 2012

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)**

### **Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)**

**Amendement à l'annexe I de l'AGR**

**Communication du Gouvernement hongrois<sup>1, 2</sup>**

Le présent document renferme une proposition d'amendement à l'annexe I de l'AGR. Le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) est invité à examiner la présente proposition, en vue de son adoption.

---

<sup>1</sup> Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2012-2013 (ECE/TRANS/2012/9, module 3, p. 9), le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) s'attache à promouvoir le développement et la facilitation des transports internationaux de marchandises et de voyageurs par la route en harmonisant et en simplifiant les règles et prescriptions auxquelles sont soumis ces transports. Le présent document est soumis conformément à ce mandat.

<sup>2</sup> Les informations contenues dans le présent document sont reproduites telles qu'elles ont été communiquées par le secrétariat.

## **I. Proposition visant à prolonger la route E66 (Székesfehérvár – Kecskemét – Szolnok)**

1. La Hongrie propose de compléter l'annexe I à l'AGR comme suit:
2. **E66** Fortezza- St. Candido- Spittal- Villach- Klagenfurt- Graz- Veszprém- Székesfehérvár-Dunaújváros-Kecskemét-Szolnok
3. Le tronçon faisant l'objet de la modification se trouve sur le territoire hongrois.

## **II. Justification**

4. En Hongrie, la construction et la réfection de routes express se sont accélérées au cours des dernières années et, souvent, ces travaux ont mis en lumière la nécessité de procéder à la renumérotation des routes E et à la création de nouveaux numéros.
5. L'objet de la présente proposition est de prolonger la route E66 au-delà de Székesfehérvár, par un tronçon Székesfehérvár-Dunaújváros-Kecskemét-Szolnok, aux fins de son raccordement avec la route principale E60.
6. Au jour d'aujourd'hui, le tronçon concerné est constitué de routes principales, dont la plupart sont en cours de réfection, et des routes de contournement sont en cours de construction autour des grandes agglomérations.
7. Le tronçon Dunaújváros-Kecskemét-Szolnok appartient au réseau transeuropéen de transport (RTE-T) menant à la frontière roumaine. Les plans de développement à moyen et long terme de la Hongrie prévoient de construire une nouvelle voie, sur la plupart de l'itinéraire, le long du tracé existant.
8. Pour plus de clarté, une carte est jointe à la proposition.

